Cigales et Grillons

VACANCES FEVRIER

Partenariat Cercottes – Chevilly : Les enfants Cercottois sont accueillis à l'ALSH de Chevilly

Date limite d'inscription le 27 janvier 2023

Accueil de Loisirs de Cercottes

Nom du responsable légal : ☐M. ☐Mme ☐Melle .....

⇨ Indiquez-le ou les enfant(s) à inscrire :

NOM :		**PRÉNOM :**		**NÉ(E) LE**	_ _ /_ _ /_ _ _ _
NOM :		**PRÉNOM :**		**NÉ(E) LE**	_ _ /_ _ /_ _ _ _
NOM :		**PRÉNOM :**		**NÉ(E) LE**	_ _ /_ _ /_ _ _ _

Adresse complète: .....
.....

Téléphone : _ _ __ __ __ __ Mail : .....

N° allocataire CAF : ☐☐☐☐☐☐☐ ☐
(OBLIGATOIRE) (7 chiffres + 1 lettre)

QF : .....
(le QF de référence pour l'année 2023 est celui de janvier 2023)

Avez-vous rempli pour l'année scolaire 2022 / 2023 une fiche de renseignements sanitaires ? oui ☐ non ☐
(Si non, merci d'en remplir une par enfant. Imprimé disponible en Mairie et au bureau de Cigales et Grillons....)

Un minimum de 10 enfants est nécessaire pour l'ouverture du centre.

Semaine du 13 au 17 février 2023
(Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)

	13	14	15	16	17
Heure d'arrivée	....h....	....h....	....h....	....h....	....h....
Journée	☐	☐	☐	☐	☐
Heure de départ	....h....	....h....	....h....	....h....	....h....

Semaine du 20 au 24 février 2023
(Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)

	20	21	22	23	24
Heure d'arrivée	....h....	....h....	....h....	....h....	....h....
Journée	☐	☐	☐	☐	☐
Heure de départ	....h....	....h....	....h....	....h....	....h....

LE PAIEMENT EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre

☐ **Par carte bancaire**

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

☐ **Par chèques**
A l'ordre de Cigales et Grillons
(précisez au dos de votre chèque le nom et prénom de l'enfant)

☐ **Par chèques vacances ANCV**

☐ **Par tickets CESU papier uniquement**

A ..... Le ..... Signature :

** Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret*

Cigales et Grillons
18, Bd Aristide Briand
45000 ORLEANS

Tél : 02.38.42.15.15

www.cigalesetgrillons.com
accueil@cigalesetgrillons.com

Cigales et Grillons

VACANCES FEVRIER

Fonctionnement de l'ALSH des petites vacances

Accueil de Loisirs de Cercottes

►Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Cercottes.
Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.
Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

►Lieux :

Horaire des garderies

A l'accueil de loisirs
* le matin : de 7h30 à 9h00
* le soir : de 17h00 à 18h30

Accueil de Loisirs
8 rue du Stade
45520 CHEVILLY
Tél : 02.38.80.11.14

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question

Le 27 janvier : Date limite d'inscription

►Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).
De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

►Restauration :

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

►Conditions d'inscription et modalité de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier) ou au centre de loisirs de Chevilly.
* La **date limite d'inscription est fixée au 27 janvier 2023**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.
* Les inscriptions se font à la journée (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

►Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre **QF**)

TARIF 2023	Tarif journée Commune (habitants de Cercottes)
Tranche 1 : de 0 à 260	5,65 €
Tranche 2 : de 261 à 360	7,05 €
Tranche 3 : 361 à 460	8,55 €
Tranche 4 : 461 à 560	10,05 €
Tranche 5 : 561 à 660	11,35 €
Tranche 6 : 661 à 850	12,55 €
Tranche 7 : 851 à 1100	13,95 €
Tranche 8 : 1101 à 1350	17,15 €
Tranche 9 : 1351 à 1500	19,15 €
Tranche 10 : 1501 à 1650	20,15 €
Tranche 11 : 1651 à 1800	21,15 €
Tranche 12 : 1801 et +	22,15 €
Tarif hors commune	30,05 €

Prise en charge financière par la mairie de Cercottes à hauteur de **5 jours par enfant**. Au-delà, le tarif hors commune sera appliqué.
En cas de non présentation du justificatif QF 2023 le tarif appliqué sera le **tarif maximum.** (QF de référence est celui de Janvier 2023)

►Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.
Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

►Mode de règlement possible et facilité de paiement :

⇨ Par chèques
(à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

⇨ Par carte bancaire (nous contacter)

⇨ Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU papier uniquement

►Annulation :

* Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes :
Absence sur la journée complète +
présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs
* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
* En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

Cigales et Grillons
18, Bd Aristide Briand
45000 ORLEANS

Tél : 02.38.42.15.15

www.cigalesetgrillons.com
accueil@cigalesetgrillons.com